



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 2857 — Lundi 28 Mai 2007

— 12^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

AVIS DE DISTRIBUTION
DES DIVIDENDES

AVIS DES SOCIETES

SUD VALEURS SICAV

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Régie par la loi n° 2001- 83 du 24 Juillet 2001

Parue au JORT n° 59 du 24 Juillet 2001

Agrément du 25 Octobre 1993

AVIS DE MISE EN PAIEMENT DES DIVIDENDES

SUD VALEURS SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'elle met en paiement les dividendes relatifs à l'exercice 2006 fixés à 1,806 dinars net par action, et ce à partir du Jeudi 31 Mai 2007 auprès des guichets d'Attijari bank.

2007 - AS - 486

— *** —

SICAV PLACEMENTS

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Régie par la loi n° 2001- 83 du 24 Juillet 2001

Parue au JORT n° 59 du 24 Juillet 2001

Agrément du 25 Octobre 1993

AVIS DE MISE EN PAIEMENT DES DIVIDENDES

SICAV PLACEMENTS porte à la connaissance de ses actionnaires qu'elle met en paiement les dividendes relatifs à l'exercice 2006 fixés à 19,871 dinars net par action, et ce à partir du Jeudi 31 Mai 2007 auprès des guichets d'Attijari bank.

2007 - AS - 487

PAIEMENT DE DIVIDENDES

BANQUE DE TUNISIE

Siège social : 2, rue de Turquie - 1001 Tunis -

La Banque de Tunisie porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 18 mai 2007, a décidé de mettre en paiement les dividendes de l'exercice 2006 à partir du 29 mai 2007, à raison de D. 2,200 par action.

L'encaissement s'effectuera auprès des intermédiaires en bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres conformément à l'instruction n° 16 à l'usage des adhérents de la STICODEVAM.

2007 - AS - 488

AVIS DES SOCIETES (Suite)

CLOTURE DE SOUSCRIPTIONS

**EMPRUNT SUBORDONNE REMBOURSABLE
«TUNISIE LEASING SUBORDONNE 2007»**

Tunisie Leasing porte à la connaissance du public que les souscriptions à son emprunt subordonné remboursable «**Tunisie Leasing Subordonné 2007**» de **20 000 000 dinars**, ouvertes au public le 10 mai 2007, ont été clôturées le 23 mai 2007.

Les 200 000 titres subordonnés remboursables émis ont été souscrits comme suit :

- 150 000 titres subordonnés remboursables à taux fixe de **7 %** ;
- 50 000 titres subordonnés remboursables à taux variable **TMM + 1,375 %**.

2007 - AS - 489

ASSEMBLEES GENERALES

**SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE
- STB -**

Siège Social :Rue Hédi NOUIRA - Tunis -

La Société Tunisienne de Banque -STB- porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **mercredi 13 juin 2007**, à **11h00**, à l'hôtel ACROPOLE, les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du conseil d'administration, sur la gestion de la banque et du groupe STB, relatifs à l'exercice 2006 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2006 et sur les opérations visées à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.
3. Approbation desdits rapports et des états financiers individuels de la Banque pour l'exercice 2006 ;
4. Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du Groupe STB, arrêtés au 31 décembre 2006 ;
5. Approbation dudit rapport et des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2006 ;
6. Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2006 ;
7. Affectation des résultats ;
8. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration ;
9. Nomination des nouveaux membres du conseil d'administration ;
10. Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration ;
11. Autorisation d'émission d'emprunts obligataires.

2007 - AS - 490

— *** —

**LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL
- AMS -**

Siège social : Rue Ibn Khaldoun BP 63 - 4018 SOUSSE -

La Société Les Ateliers Mécaniques du Sahel " AMS " porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **mercredi 30 mai 2007** à **10h00**, à son siège social sis au boulevard Ibn Khaldoun- 4018 Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Examen du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2006 ;
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2006 ;
- 3- Approbation des états financiers de l'exercice 2006 ;
- 4- Affectation des résultats de l'exercice 2006 ;
- 5- Quitus aux administrateurs ;
- 6- Renouvellement des mandats des administrateurs ;
- 7- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2007 - AS - 481

AVIS DES SOCIETES (Suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES**«AXIS TRESORERIE SICAV»**

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

SIEGE SOCIAL : 67, AVENUE MOHAMED V, 1002 TUNIS

MATRICULE FISCAL : 842067/D/A/M/000

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'AGO DU 21 MAI 2007**Première résolution**

L'AGO ratifie le mode de convocation de la présente réunion et la déclare régulièrement constituée et couvre en conséquence irrévocablement sans restriction ni réserve, les nullités qui pourraient être tirées du non respect des délais et du mode de convocation.

Mise aux voix, adoption unanime

Deuxième résolution

L'AGO après lecture du rapport du CA et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31/12/2006, approuve les dits rapports dans leur intégralité, ainsi que les états financiers dudit exercice et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion relative au dit exercice.

Mise aux voix, adoption unanime

Troisième résolution

L'AGO prend acte du résultat et des sommes distribuables qui s'élèvent globalement à 1 034 984 dinars et décide de mettre en paiement l'intégralité de ces sommes distribuables sous forme d'un dividende de 4,523 par action au titre de l'exercice 2006 et ceci à compter du 29 mai 2007.

Mise aux voix adoption unanime

Quatrième résolution

L'AGO décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes AMC Ernst & Young pour les exercices 2007, 2008 et 2009.

Mise aux voix adoption unanime

Cinquième résolution

L'AGO prend acte de la fin du mandat de l'ancien conseil. La nouvelle composition du conseil est la suivante :

- ATB
- Lloyd Tunisien
- Sefina SICAF
- Ahmed Ben Ghazi
- Ferid Ben Brahim
- Anis Ayachi

Mise aux voix, adoption unanime

Sixième résolution

L'AGO décide de fixer le montant des jetons de présence à 250 TND nets par exercice pour les administrateurs présents.

Mise aux voix, adoption unanime

Septième résolution

L'AGO donne tout pouvoir au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès verbal de cette réunion pour accomplir les formalités et publication partout où besoin sera.

RESOLUTIONS DEFINITIVES**AVIS DES SOCIETES (Suite)****«SICAV PLACEMENTS»**

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

RÉGIE PAR LA LOI N° 2001- 83 DU 24 JUILLET 2001

PARUE AU JORT N° 59 DU 24 JUILLET 2001

AGRÉMENT DU 25 OCTOBRE 1993

**RESOLUTIONS DEFINITIVES
EXERCICE 2006****PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers de l'exercice 2006 ainsi que le rapport général du Commissaire aux Comptes relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers arrêtés au 31-12-2006.



Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2006, en prend acte dans son intégralité, et approuve la convention de dépositaire établie avec la Banque Attijari de Tunisie et la convention de gestion établie avec la Sud Invest.



Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice 2006.



Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2006 conformément à la proposition du conseil d'administration comme suit :

• Sommes distribuables exercice 2006	330 483,995
• Réintégration report exercice 2005	15,658

Total sommes distribuables	330 499,653
• Bénéfice à distribuer	330 494,472
• Report à nouveau 2006	5,181

Total	330 499,653

Elle décide en conséquence de fixer le montant des dividendes pour l'exercice 2006 à **19,871** dinars nets par action.

La mise en paiement des dividendes s'effectue auprès des guichets de la Banque Attijari de Tunisie à compter du **Jeudi 31 mai 2007**.



Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine la cooptation des administrateurs suivants pour la durée du mandat restant à courir jusqu'à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice social 2008 :

1. Mr Chawki ABID,
2. Mr Mehdi KHOUJA,
3. Mr Hichem BEN JEBARA,
4. Mme Patricia SANZ DE BURGOA,
5. Mr Béchir ZAYEN.

De même, elle prend acte de la démission des membres suivants:

1. Mlle Hadda AOUISSAOUI,
2. Mr Bechir HOUMENE,
3. Mr Ezzeddine SOUISSI,
4. Mme Raoudha DJAIET,
5. Mr Said BOUFADEN,
6. Mr Ridha JRAD.

En définitive, le conseil d'administration sera composé des membres suivants pour le restant du mandat qui expire lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice social 2008 :

1. Mr Chawki ABID,
2. Mr Mehdi KHOUJA
3. Mr Hichem BEN JEBARA,
4. Mme Patricia SANZ DE BURGOA,
5. Mr Samir AMOR,
6. Mr Béchir ZAYEN,
7. Mr Nabil MADANI.



Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société pour accomplir toutes formalités légales.



Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTIONS DEFINITIVES**AVIS DES SOCIETES (Suite)****«SUD VALEURS SICAV»**

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

RÉGIE PAR LA LOI N° 2001- 83 DU 24 JUILLET 2001

PARUE AU JORT N° 59 DU 24 JUILLET 2001

AGRÉMENT DU 25 OCTOBRE 1993

**RESOLUTIONS DEFINITIVES
EXERCICE 2006****PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers de l'exercice 2006 ainsi que le rapport général du Commissaire aux Comptes relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers arrêtés au 31-12-2006.



Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2006, en prend acte dans son intégralité, et approuve la convention de dépositaire établie avec ATTIJARI BANK et la convention de gestion établie avec la Sud Invest.



Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice 2006.



Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2006 conformément à la proposition du conseil d'administration comme suit :

• Somme distribuable exercice 2006	197 362,253	
• Réintégration report exercice 2005		41,906

	Total somme distribuable	197 404,159
• Bénéfice à distribuer	197 350,650	
• Report à nouveau 2006	53,509	

	Total	197 404,159

Elle décide en conséquence de fixer le montant des dividendes pour l'exercice 2006 à **1,806** dinars nets par action.

La mise en paiement des dividendes s'effectue auprès des guichets d'ATTIJARI BANK à compter du **Jeudi 31 mai 2007**.



Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine la cooptation des administrateurs suivants pour la durée du mandat restant à courir jusqu'à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice social 2008 :

1. Mr Chawki ABID,
2. Mr Mehdi KHOUJA,
3. Mr Hichem BEN JEBARA,
4. Mme Patricia SANZ DE BURGOA,
5. Nabil MADANI,
6. Mr Béchir ZAYEN.

De même, elle prend acte de la démission des membres suivants:

1. Mr Mohamed FEKI HASSEN
2. Mlle Hadda AOUISSAOUI
3. Mr Taoufik DAHMANI
4. Mr Said BOUFADEN
5. Mr Ridha JRAD
6. Mr Salah JEBARA

En définitive le conseil d'administration sera composé des membres suivants pour le restant du mandat qui expire lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice social 2008 :

1. Mr Chawki ABID,
2. Mr Mehdi KHOUJA
3. Mr Hichem BEN JEBARA,
4. Mme Patricia SANZ DE BURGOA,
5. Mr Samir AMOR,
6. Mr Béchir ZAYEN,
7. Mr Nabil MADANI,
8. STIVEL représentée par Mr Abdelaziz DAHMANI.



Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société pour accomplir toutes formalités légales.



Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES (Suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES
ET DE REASSURANCES
- STAR -**

Siège social : Square Avenue de Paris - 1025 Tunis -

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 19 mai 2007, la Société tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :**Première Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et le rapport général du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2006, approuve le rapport du Conseil d'Administration, les comptes et le Bilan de l'exercice 2006 tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux opérations prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2006.

Quatrième Résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2006 comme suit :

Résultat de l'exercice.....	15 822 833 496
Résultats reportés.....	- 15 275 351 915
Reliquat	547 481 581
Réserve légale.....	27 374 079
Résultats reportés au 31/12/2006.....	520 107 502

Cinquième Résolution

L'assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir au Conseil d'Administration pour la nomination d'un deuxième commissaire aux comptes de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances pour un mandat de trois ans (2007-2008-2009) et ce en choisissant le cabinet classé définitivement premier par les services compétents.

Sixième Résolution

L'assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts, publication nécessaire et remplir toutes formalités.

RESOLUTIONS ADOPTEES - STAR - (Suite)

II. Le Bilan après affectation du résultat comptable

ACTIF	NOTES	MONTANT BRUT Décembre 2006	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	MONTANT NET Décembre 2006	MONTANT NET Décembre 2005
<u>ACTIFS INCORPORELS</u>					
Logiciels	n°4-1	297,779	234,122	63,657	48,413
Droit au Bail		41,000		41,000	41,000,000
<u>ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION</u>					
Matériels et Mobiliers, Agencements & Installations	n°4-2	8,652,086	6,514,640	2,137,446	2,498,697
<u>PLACEMENTS</u>					
Terrains et Constructions	n°4-3	19,920,138	1,656,567	18,263,571	18,642,906
Placements dans les entreprises avec lien de participation	n°4-4	55,630,536	4,419,307	51,211,229	47,676,144
Autres placements Financiers	n°4-5				
Actions et autres titres à revenu variable		13,916,141	2,549,342	11,366,799	8,460,307
Obligations et autres titres à revenu fixe		28,599,502	790,502	27,809,000	28,050,000
Prêts au personnel		2,872,016	86,550	2,785,466	2,896,994
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		184,494,993		184,494,993	161,421,408
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		3,758,876		3,758,876	3,797,805
		309,192,202	9,502,268	299,689,934	270,945,564
<u>PART DES REASSURANCEURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES</u>					
Prov.pour primes non acquises		13,061,895		13,061,895	14,492,407
Prov.pour Sinistres à Payer		22,774,362		22,774,362	36,818,599
Prov.pour Part.des Ass.aux Bénéfices		84,561		84,561	578,560
		35,920,818		35,920,818	51,889,566
<u>CREANCES</u>					
Créances nées d'opérations d'assurance directe	n°4-6				
Primes acquises et non émises		12,844,067		12,844,067	11,307,268
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	A	75,202,134	35,370,196	39,831,938	43,992,786
Créances nées d'opérations de réassurance	B	11,282,806	4,185,875	7,096,931	6,732,498
Autres créances	C	15,787,930	285,599	15,502,331	13,487,999
		115,116,937	39,841,670	75,275,267	75,520,551
<u>AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS</u>					
Avoirs en Banque,CCP et caisse		16,682,289		16,682,289	6,087,766
Frais d'acquisition reportés		1,903,674		1,903,674	2,021,797
Comptes de régularisation Actif	n°4-7	9,086,234		9,086,234	7,246,365
Ecart de conversion		338,146		338,146	273,068
		28,010,343		28,010,343	15,628,996
TOTAL GENERAL:		497,231,165	56,092,700	441,138,465	416,572,787

RESOLUTIONS ADOPTEES - STAR - (Suite)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	NOTES	MONTANT Décembre 2006	MONTANT Décembre 2005
CAPITAUX PROPRES	n°4-8		
Capital Social		15,000,000,000	15,000,000
dont incorp. Réserves à titre de 3.500.000,000			
Reserves et primes liés au capital		9,533 327	9,505,953
Autres capitaux propres		121,930	121,930
Résultat reporté		520 107	-15 275 352
Total capitaux propres après affectation		25 175 364	9,352,531
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	n°4-9	840,618	179,102
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	n°4-10		
Prov.pour primes non acquises		47,152,786	47,517,347
Prov.Mathématiques Vie		4,969,677	5,100,063
Prov.pour Sinistres à Payer Vie		2,976,048	3,034,333
Prov.pour Sinistres à Payer non Vie	n°4-11	271,551,118	255,714,954
Prov.Mathématiques des Rentes		19,482,291	20,950,700
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices Vie		218,194	516,744
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices non Vie		1,850,685	2,347,511
Prov pour Egalisation		5,172	5,172
Prov pour Egalisation décès		105,000	52,000
Prov pour risques en cours		6,322,384	6,367,577
		354,633,355	341,606,401
DETTES POUR DEPOT EN ESPECES RECUS		11,928,421	16,101,375
DES CESSIONNAIRES			
AUTRES DETTES	n°4-12		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	A	15,584,413	17,042,160
Dettes nées d'opérations de réassurance	B	19,088,901	20,202,609
Autres dettes	C	11,013,134	9,898,046
		45,686,448	47,142,815
AUTRES PASSIFS			
Banque,CCP et caisse	n°4-13	78,659	904,046
Comptes de régularisation Passif		2,439,522	970,195
Ecart de conversion		356,078	316,322
		2,874,259	2,190,563
TOTAL GENERAL:		441,138,465	416,572,787

III.L'état d'évolution des capitaux propres

	Capital Social	Primes d'émission	Réserves Légales	Réserves d'Investisse ment	Réserves spéciales de Réévaluation	Fonds Social	Réserves Extraordinaire es	résultat reporté	amortisse ment différé	résultat de l'exercice 2006	Total
Solde au 31/12/2006 avant											
affectation du résultat	15,000,000	2,700,000	892,617	1,363,335	1,926,259	2,100,000	2,450,000	-15,275,351	-1,804,329	15,822,833	25,175,364
Affectation du résultat selon la											
décision de l'A.G.O du 19/05/2007			27,374					15,795,459		-15,822,833	0
Solde au 31/12/2006 après affectation											
du résultat	15,000,000	2,700,000	919,991	1,363,335	1,926,259	2,100,000	2,450,000	520,108	-1,804,329	0	25,175,364

AVIS

COURBE DES TAUX DU 28 MAI 2007

Code ISIN	Taux du marché monétaire au jour le jour et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux du marché monétaire au jour le jour	5,313%		
TN0008002131	BTCT 52 semaines 12/06/2007		5,323%	
TN0008000150	BTA 3 ANS " 5,625 % 14 juillet 2007 "		5,347%	1 000,183
TN0008002149	BTCT 52 semaines 31/07/2007		5,359%	
TN0008002156	BTCT 52 semaines 11/09/2007		5,390%	
TN0008002164	BTCT 52 semaines 09/10/2007		5,410%	
TN0008002172	BTCT 52 semaines 13/11/2007		5,436%	
TN0008002180	BTCT 52 semaines 11/12/2007		5,457%	
TN0008002198	BTCT 52 semaines 08/01/2008		5,477%	
TN0008002206	BTCT 52 semaines 26/02/2008		5,513%	
TN0008002214	BTCT 52 semaines 08/04/2008	5,544%		
TN0008000226	BTCT 52 semaines 27/05/2008	5,523%		
TN0008000135	BTA 5 ans " 6,75% 11 juin 2008 "		5,531%	1 011,765
TN0008000028	BTA 10 ans " 6,5% 10 Mars 2009 "		5,683%	1 013,041
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		5,905%	1 021,382
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		6,297%	987,431
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"	6,618%		973,002
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		6,662%	1 044,481
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		6,683%	1 085,904
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		6,734%	1 014,803
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016	6,880%		
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	7,183%		973,936

[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :
Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR		PLUS OU MOINS VALUE	
			LIQUIDATIVE du 25/05/2007	LIQUIDATIVE du 28/05/2007	DEPUIS LE 31/12/2006 EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	118,451	118,486	1,790	1,53%
SICAV RENDEMENT	SBT	30/03/2007	101,302	101,333	*** 1,577	1,52%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	100,318	100,347	*** 1,466	1,42%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	26/03/2007	102,398	102,430	*** 1,690	1,61%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	16/04/2007	101,837	101,874	*** 1,904	1,82%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	18/04/2007	102,026	102,039	*** 1,943	1,85%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	21/05/2007	100,653	100,686	*** 1,755	1,70%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	14/05/2007	100,761	100,792	*** 1,713	1,66%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	12/04/2007	103,511	103,545	*** 1,668	1,57%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	22/05/2007	102,324	102,358	*** 1,830	1,74%
SANADETT SICAV	AFC	21/05/2007	105,416	105,450	*** 1,842	1,70%
SUD OBLIGATAIRE SICAV	Sud Invest	14/05/2007	101,683	101,695	*** 1,768	1,69%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	26/04/2007	101,220	101,255	*** 1,774	1,71%
MILLENM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	31/05/2006	108,126	108,153	2,237	2,11%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	10/04/2007	101,918	101,952	*** 1,827	1,75%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	18/04/2007	103,302	103,335	*** 1,777	1,68%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	08/05/2006	108,089	108,121	1,826	1,72%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	25/05/2007	101,734	101,763	*** 1,717	1,65%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	29/03/2007	102,634	102,668	*** 1,752	1,68%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	-	104,909	104,920	0,532	0,51%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	-	101,342	101,366	0,219	0,22%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,076	1,077	0,018	1,70%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,122	10,126	0,126	1,26%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	-	10,139	10,142	0,142	1,42%
SICAV MIXTES (OBLIGATIONS + ACTIONS)						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	38,998	39,002	0,613	1,60%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	28,178	28,188	0,506	1,83%
SICAV BNA	BNA Capitaux	16/04/2007	76,168	76,007	*** 2,583	3,46%
SUD VALEURS SICAV	Sud Invest	31/05/2006	86,718	86,847	7,418	9,34%
SICAV PLACEMENTS	Sud Invest	31/05/2006	892,029	893,209	73,379	8,95%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	18/05/2007	67,119	67,140	*** 3,054	4,64%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	18/04/2007	99,757	99,771	*** 1,681	1,63%
ARABIA SICAV	AFC	21/05/2007	57,090	57,048	*** 1,492	2,62%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	14/05/2007	47,716	47,719	*** 3,158	6,89%
SICAV AVENIR	STB Manager	24/05/2007	49,051	49,078	*** 1,535	3,13%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	91,004	90,998	*** 0,986	1,07%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	86,909	86,865	*** 5,825	7,01%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	10/04/2007	12,359	12,361	*** 0,582	4,78%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	66,581	66,487	*** 5,234	8,39%
SICAV CROISSANCE	SBT	30/03/2007	163,780	163,490	*** 16,717	11,16%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	18/04/2007	110,819	110,831	*** 2,205	1,96%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	-	1 230,855	1 230,444	94,643	8,33%
FCP MIXTES (OBLIGATIONS + ACTIONS)						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 417,075	1 413,656	112,283	8,63%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	21/05/2007	** 131,045	131,050	*** 2,007	1,54%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	21/05/2007	** 120,425	120,410	*** 2,857	2,40%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	21/05/2007	** 113,941	113,920	*** 2,992	2,63%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,406	1,397	0,142	11,31%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,282	1,278	0,092	7,76%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	21/05/2007	** 9 432,491	9 403,742	*** -601,840	-5,91%
FCP IRADETT 20	AFC	-	10,151	10,160	0,160	1,60%
FCP IRADETT 50	AFC	-	10,105	10,113	0,113	1,13%
FCP IRADETT 100	AFC	-	10,271	10,279	0,279	2,79%
FCP IRADETT CEA	AFC	-	10,137	10,155	0,155	1,55%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	-	** 101,218	100,752	0,752	0,75%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	-	** 99,677	99,971	-0,029	-0,03%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	-	** 99,406	99,773	-0,227	-0,23%

* S.C. : SICAV de type Capitalisation des dividendes distribués

** V.L. Calculée hebdomadairement

*** Plus ou moins value ajustée en fonction

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001
Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -
e-mail : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
Abt annuel : 50,300 dinars - Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus
Tirage : 550 exemplaires
La Présidente du CMF :
Mme Zeineb Guellouz

IMPRIMERIE
du
CMF
8, rue du Mexique - 1002 TUNIS